

CTP Architectes 2021
Ordre des Architectes LR° S01312

COMPTE RENDU PV N° 22

PV

Date de la visite :Lundi 07/02/2022

22

P1

Maître d'ouvrage : PALAVAS-LES-FLOTS

IND.00

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre
34250 PALAVAS-LES-FLOTS

Opération : ELEVATION DE LA CAPITAINERIE

Adresse : Port de plaisance de Palavas-les-Flots

Marché n° : 21POR06

Maîtrise d'Ouvrage :

MAIL

TELEPHONE

Représenté par, Mr Gabaudan dga@palavaslesflots.com 06 79 54 65 60

Mr Jeanjean portdepalavas@palavaslesflots.com 06 09 08 29 89 pré

Mme Olivier audrey.olivier@palavaslesflots.com 06 43 49 95 04 pré

Architecte : Mr Cascales cascales@architectes.org 06 09 71 23 25 pré

Coordonnateur SPS : Mr Angilella jma@imatec.fr 06 06 49 69 19 abs

Coordinateur SSI : SO

Bureau de Contrôle : Mr Dadone clement.dadone@btp-consultants.fr 06 46 70 77 47 abs

23

CONVOCA

Abs*
n

LOTINTERVENANTENTREPRISEMAILTELEPHONEETAT

1GROS ŒUVRE/FONDATION
Mr DELPAPA RégisLe MARCORY & AFR
DELMAS & LARIBANclermont@marcory.fr04 67 96 79 30
Mlle Adeline BROUSSE06 76 48 68 84EscC2

2CHARPENTE METALLIQUE
Mr MAROLLEAU BertrandCMAbertrand.marolleau@cma34.com04 67 78 17 80
07 77 00 48 23PreC

3COUVERTURE / BARDAGE
Mr FERRIERE Laurent (IDEM)CMAjeanjacquesmunch@gecape-sud.fr04 67 78 17 80
07 64 44 99 6906 25 35 08 40PreC

4MENUISERIES ALU.
Mr MOUNITION ChristianFRANCE ALUMINIUMfrance.aluminium@wanadoo.fr04 90 22 19 88
06 12 34 06 91NCNC3

5PLATRERIE / Aménag. Int.
Mr PELISSOU GillesSODACcontact@sassodac.fr04 67 03 38 38PreNC2

6PLOMBERIE & CVC
Mr BOSC AnthonyCAMBORDE En.34abosc.ce34@gmail.com06 79 21 63 21
06 81 98 95 52NCNC

7ELECTRICITE & SSI
Mr GAYRAUD EricGAYRAUDcontact@gayraud-elec.fr04 67 59 47 10
06 12 35 63 04NCNC

8ASCENSEUR
Mr CROS GuilhemCFA Division NSAGuilhem.cros@ascenseumsa.fr04 90 81 11 50
06 61 68 44 04AbsC7

9SERRURERIE
IDEM Lot 02 & Lot 03CMAbertrand.marolleau@cma34.comPreC

10SOLS / MUR & PEINTURE
Le Marcory.
Ent. Violancontact@violan-peinture.frEscC

11INSTALLATION PV
Mr HASNI MohamedEDISONm.hasni@edison-energies.com04 67 64 07 07
07 63 64 96 44EscC9

12PLATELAGE Ext.
En coursmhaurat@amexbois.fr06 68 28 20 07NC

13FACADE
En cours

Pre - Convoqué/Présent **Abs** - Convoqué/Absent **Exc** - Convoqué/ Excusé **NC** - Non convoqué **C** - Convoqué

Comptabilité d'absence aux réunions de chantier *

Abs*
n

L'absence d'observations écrites sur le texte des procès verbaux, dans un délai de 10 jours, sera considérée

CONVOCATION N° 23

DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE CHANTIER

MARDI 22 FEVRIER 2022 à 14:30

COMPTE RENDU PV N° 22

TRAVAUX Semaine n°13 :

du 07 au 11 février 2022 / Semaine n°06-2022

01

► **INSTALLATION CHANTIER :****CODE ACCES :**

3480

02

► **MOA :**

03

> DET/OPC : Mise à jour PLAN R+2 / cf. annexe A1

04

> DET : Modification du CCTP Lot 12 pour relecture avant communication

05

Nous demandons à la maîtrise de l'ouvrage de débarrasser complètement le R+1 afin de laisser la place aux entreprises.

Mobilier, autre, divers et coffre-forts

>>>>>►

06

Prévoir **structure primaire** pour panneaux photovoltaïques [HEB / appui béton]... (plan en cours)

07

► **CT / BTP Consultant :**

08

> Avis suspendu sur FDV n°5 & FED n°15

09

> Demande des prescriptions et tolérances DTU pour **l'installation des panneaux solaires PV**

10

Demande d'avis sur PLAN R+2 modifié + GT (Cf. plan n° 52 ind C > PVn°21)

11

► **CSPS**

12

Pose des crochets d'ancrage et demande l'utilisation systématique des harnais pour travaux en toiture. (Cf. C230 RJ.14 du 10/02/2022)

13	► LOT 01 :	Le MARCORY / AFR / CSBTP		
14	RESERVES avant coulage du béton de la longrine LG2			
15	> Avis suspendu du CT, pour absence d'étude BE à jour pour le ferrailage de la longrine.			
16	URGENT Le BET ACEB de l'entreprise MARCORY doit fournir une note de calcul pour l'ancrage supérieur et la reprise des ferrailles pour la longrine LG02			
17	L'ensemble de l'armature doit-être déposé pour mettre CORRECTEMENT en œuvre l'ancrage de l'armature. Percements & scellements URGENT			
18	AVIS FAVORABLE du contrôleur technique impératif			
19	► LOT 02 :	CMA		
20	Démarrage & montage de charpente en cours			
21	Une protection de type carton + feutre 350 gr/m² sera mis en place sur une hauteur de 2 m et sur l'ensemble des poteaux thermo laqués.			
22	URGENT :			
23	La découpe du haut de l'acrotère béton s'effectuera à l'aplomb de la fosse ascenseur :			
24	Dimension à respecter 1400 x 1650 mm / Position : dans l'axe des appuis CMA n°5 & n°7			
25	► LOT 03 :	CMA / GECAPE-SUD		
26	ETANCHEITE : En attente des fiches produits et points singuliers à définir pour VISA - URGENT			
27	Entrée d'eau 2 x Ø 110 mm - CONFORME -			
28	► En attente des deux trop-pleins			
29	► Prévoir costière métallique pour assurer une remontée d'étanchéité de 15 cm de l'acrotère. <u>Localisation :</u> Tête de poteau au droit de l'accueil			
30	MISE EN EAU : Un test de contrôle de l'étanchéité sera effectué le mardi 22 février 2022. La veille au soir, l'entreprise mettra en eau le toit terrasse pour un constat commun : CMA-GECAPE/ MOA / MOE, dans le respect du contradictoire.			
31	RAPPEL - En attente du devis d'étanchéité pour terrasse R+1			
32	► LOT 04 :	FRANCE ALUMINIUM		
33	A l'exception du plafond SAS : Carnet technique conforme			

34	► LOT 05 :	SODAC	
35	La mise à jour des aménagements comprend :		
36	Yacht-club R+1 : > Cloisonnement d'un local de service + l'coffre des descentes EP		
37	> Mise en forme d'une GT/Soffite accessible avec faux-plafond en sifflet		
38	> Façades coulissantes sous plan de travail du coin préparation		
39	> Demi-caisson en plafond au droit du comptoir pour support clim. & VMC		
40	Bureau R+2 : > Modification du cloisonnement tisanerie		
41	> Création du gaine technique accessible		
42	> Création du gaine technique accessible		
43	> Porte d'accès pour local technique TDiv & baie informatique		
44	> Suppression de l'ensemble des placards intégrés		
45	> Suppression des volets roulants intérieurs		
46	Note GT : Double BA13 et façades amovibles en MDF + laine de roche interne approuvés pour la mise ne œuvre des gaines techniques du R+1 (Yacht-club) et du R+2 (Tisanerie)		
47	► LOT 06 :	CAMBORDE	
48	Prévoir intervention suivant le rétro-planning - ind 04* (Cf. PV20)		
49	► LOT 07 :	GAYRAUD	
50	Prévoir intervention suivant le rétro-planning - ind 04* (Cf. PV20)		
51	► LOT 08 :	CFA Division NSA	
52	Prévoir intervention suivant le rétro-planning - ind 04* (Cf. PV20)		
53	► LOT 10 :	MARCORY / VIOLAN	
54	► R+1		
55	Sous réserve d'un avis contraire de BTP Consultant, la CHAPE LIQUIDE CLASSIC SA R+R (recouvrement plus rapide) suivant le DTA n°13/18-1414_V1 (Cf. annexe) peut-être mise en œuvre (sur l'isochape PU) semaine N°8 conformément au planning.		
56	La cohésion de surface, la porosité et la planéité de la chape seront contrôlées pour réception du support avant la pose du sol souple.		
57	► LOT 11 :	EDISON	
58	IMPLANTATION PV NON CONFORME		
59			

A	► DOCUMENTS ANNEXES
A1	DTA n°13/18-1414_V1 Chape liquide
A3	

LIEN <https://photos.app.goo.gl/4ShZYCjflFq9zcsC9>

PHOTOS du : Lundi 07/02/2022

▼ 01



▼ 02



▲

▲ 03

▲ 04

- | | |
|----|--|
| 01 | ► Vue d'ensemble |
| 02 | ► Vue de détail avant redressement de la liaison charpente |
| 03 | ► Déformation garde corps |
| 04 | Section des entrées d'eau 2 x Ø 110 mm pour Evac. EP |

CONDITION DE RECEPTION CHAPE LIQUIDE / LOT n°10

■ 2.2. LA RECONNAISSANCE DES SUPPORTS

2.2.2.1 - Support Neufs

Afin d'apprécier si le support est apte à recevoir un revêtement de sol et éventuellement un enduit de sol, une étude préalable de reconnaissance du support doit être réalisée.

Les critères de reconnaissance sont listés dans le tableau ci-dessous (extrait DTU 53.12 P1-1-1).

L'Annexe D du DTU 53.12 P1-1-1 précise la méthodologie à suivre pour l'étude préalable.

SUPPORT NEUF À BASE DE LIANTS HYDRAULIQUES

HUMIDITÉ (VOIR DTU POUR LA MÉTHODE ET RÈGLES DE MESURE)	< 4 % en poids à la bombe à carbure < 0,5 % en poids à la bombe à carbure pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium"
MICROFISSURES	Largeur < 0,3 mm
FISSURES	Largeur comprise entre 0,3 et 0,8 mm
COHÉSION DE SURFACE	Test à la rayure complété en cas de doute par l'essai d'adhérence (Annexe A du NF DTU 26.2 P1-2/A1:2015) avec résultat > 0,5 MPa.
POROSITÉ	Test à la goutte d'eau: évaluation du temps d'absorption par le support.
PLANÉITÉ	Dallage et plancher béton : < 7 mm sous la règle de 2 m et < 2 mm sous la règle de 20 cm (DTU 21 et DTU 13.3) Chape ou dalles non porteuses : < 5mm sous la règle de 2 m et < 2 mm sous la règle de 20 cm (DTU 26.2)
PRODUITS DE CURE	Sans : à éliminer.
ESCALIER	Plan, sec, lisse; rectiligne ; équerage en fond de marche ; rayon de courbure de 12 mm minimum pour les marches intégrales ; parallèles pour les escaliers à évolution droite ; sans épaufrures.